



N°2

Décembre
2014



Commune de Cottens

Informations communales



Budgets 2015

www.cottens-fr.ch

infos utiles

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale et agence AVS	026 477 93 00
Fax	026 477 93 01
E-mail	admin@cottens-fr.ch
Site	www.cottens-fr.ch
Edilité	026 477 93 03

Heures d'ouverture

Lundi	de 17 h. à 19 h.
Mardi	de 9 h. 30 à 11 h. 30
Mercredi	de 9 h. 30 à 11 h. 30
Jeudi	de 14 h. à 18 h.

En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre rendez-vous au 026 477 93 00.

Ecoles	
Ancien bâtiment	026 477 93 02
Nouveau bâtiment	026 477 93 08

Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz	026 305 87 55
--	---------------

Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)	026 470 21 42
--	---------------

Ludothèque des Schtroumpf	079 488 10 76
------------------------------	---------------

Service des repas à domicile	026 477 93 00
---------------------------------	---------------

Service social de Sarine Ouest	026 477 16 88
-----------------------------------	---------------

Accueil extrascolaire Cottens (AES)	026 477 33 90
--	---------------

FEU	118
-----	-----

Ambulance	144
-----------	-----

Arrivée dans la commune - dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants.**

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- de mariage
- de divorce
- de décès du conjoint
- à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'administration communale



Fermeture du bureau communal

**du jeudi 18 décembre
2014 à 18 h. au lundi
5 janvier 2015 à 17 h.**

Nous vous prions de prendre vos avances pour vos demandes de carte d'identité. La réservation et l'acquisition des cartes CFF doivent se faire impérativement avant ces semaines-là.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

Le mot du syndic

Chères Cottensoises et chers Cottensois,

A l'approche de la fin d'année, il est de bon ton de se remémorer ce qui a marqué ou marquera l'année écoulée. Pour ma part, je retiens que le sujet majeur de cette année tant au niveau cantonal que communal aura été le pont. Depuis toujours, ces ouvrages fascinent et contribuent grandement à faciliter notre mobilité. C'est peut-être la raison pour laquelle ils passionnent et occasionnent toujours de nombreuses prises de position quelle que soit leur catégorie:

Tout d'abord, il y a le pont que l'on admire: le pont de la Poya, ce majestueux ouvrage tant attendu ou décrié est enfin ouvert aux usagers. Il représente à coup sûr une belle carte de visite pour notre canton même si celle-ci peut paraître un peu chère !

Ensuite, il y a le pont qui souffre: notre pont CFF est bien malade. D'importants travaux devront être entrepris pour lui redonner une deuxième jeunesse. Une première mesure sera prise prochainement en le fermant à la circulation.

Puis il y a le pont qui ferme: le pont de la Scie, passage bucolique que tout promeneur emprunte fréquemment et dont l'état de santé s'est dégradé ces dernières années. Comme la commune possède un droit de passage et pour des raisons évidentes de sécurité, il a dû être fermé à la circulation.

Enfin, il y a le pont que l'on jette: le Michel Pont, entraîneur adjoint emblématique de notre équipe national de football qui après de nombreuses années de bons et loyaux services s'est vu ranger au tiroir à oubliettes !!

Pour ce qui est du budget de fonctionnement 2015, pas de folie et le résultat présente un bénéfice supérieur à Fr. 18'000.-. Une fois encore, chaque dicastère a fait preuve de rigueur et de sagesse afin d'obtenir ce résultat positif.

En ce qui concerne les investissements, la liste est longue et pourrait avoir de quoi effrayer chacun. Cependant, il convient d'analyser les éléments de ces investissements comme suit:

- la route d'Autigny et les modérateurs de trafic sont une volonté du conseil de poursuivre la réfection du réseau routier communal tout en pensant à y améliorer la sécurité des usagers.
- l'acquisition d'un nouveau véhicule d'édilité est nécessaire afin de pouvoir satisfaire à toutes les tâches et les services qui nous incombent.
- eau potable, ancienne STEP et plan d'aménagement sont des dossiers environnementaux où les exigences fixées par les lois sont toujours plus contraignantes et occasionnent des coûts supplémentaires pour être en adéquation avec des normes en constante évolution.

Comme pour les ponts, ces investissements suscitent de nombreuses interrogations: Sont-ils nécessaires? Y-a-t-il une solution plus avantageuse? Peut-on encore repousser l'échéance? etc. Tous ces investissements sont des dépenses considérables, âprement discutées et mesurées, mais fondamentales pour faire face aux défis futurs.

Par contre pour les ponts, s'il en est un qui ne suscite jamais de controverse, c'est bien le pont des Fêtes de fin d'année! Pour tous les veinards qui pourront en profiter, je le leur souhaite festif et reposant. Pour les moins chanceux, une année 2015 investie de beaux projets et de s(pont)anéité!

Nicolas Chardonens, syndic

infos pratiques

Cartes journalières CFF

Nous rappelons que la commune de Cottens tient à disposition:

deux cartes journalières «Flexicard» 2^e classe

qui peuvent être utilisées sans limite pour le prix de **Fr. 35.- par jour et par carte** pour la population de Cottens.

Les enfants de 6 à 16 ans, pour autant qu'ils soient accompagnés de l'un ou l'autre des parents, voyagent gratuitement. Une légitimation de famille (disponible auprès des CFF) doit simplement être présentée au contrôle. Les personnes désireuses de voyager en première classe peuvent obtenir au guichet de la gare un sur-classement général.

Les déplacements sur le réseau suisse desservi par les CFF et la plupart des chemins de fer privés, des cars postaux, des sociétés de navigation et des entreprises de tram et de bus sont compris dans l'abonnement.

Pour disposer de ces cartes journalières, il vous suffit de les réserver par téléphone à l'administration communale (026 477 93 00) ou par courriel (admin@cottens-fr.ch). Les cartes devront être retirées et payées deux jours ouvrables suivant leur réservation. Ces abonnements ne seront ni repris ni remboursés.

Nous souhaitons que vous profitiez au maximum de ces cartes pour vos voyages ou excursions dans toute la Suisse.

Vente de sapins de Noël

Celle-ci aura lieu **le samedi 13 décembre 2014 à la déchetterie communale**, durant les heures d'ouverture, soit de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h à 16 h.

Il n'est pas nécessaire de passer commande.

L'agenda des sociétés locales

Décembre 2014

Mar 02	Démontage / Nettoyage	Théâtre
Ven 05	Cortège St-Nicolas	Jeunesse
Lun 08	Marché de Noël	Commission scolaire
Sam 13	Loto	Fanfare les Martinets
Dim 14	Noël des aînés	Paroisse
Sam 20	Loto	Club des lutteurs

Janvier 2015

Jeu 01	Loto	Tireurs sportifs
Sam 03	Ballade au clair de lune	Animation
Ven 09	Soirée des Rois	Choeur mixte
Sam 10	Match aux cartes	AMCC
Sam 17	Loto	Fanfare les Martinets
Sam 24	Matinée de chants	Choeur mixte
Sam 24	Loto	Gym
Sam 31	Soirée annuelle	Choeur mixte

Février 2015

Ven 06	Souper annuel	Théâtre
Sam 07	Loto	FC Cottens
Ven 20	Assemblée	Théâtre
Sam 21	Loto	Fanfare les Martinets
Sam 28	Concert annuel	Fanfare les Martinets

Mars 2015

Ven 06	Fondue des écoles	Commission scolaire
Sam 07	Loto	AMCC
Sam 14	Loto	FC Cottens
Sam 21	Loto	Fanfare les Martinets
Sam 28	Loto	Commission scolaire

Avril 2015

Lun 06	Course au renard	AMCC
Lun 06	Chasse aux oeufs	Animation
Jeu 16	Assemblée	USL
Sam 18	Loto	Samaritaines
Sam 25	Loto	Jeunesse

Mai 2015

Sam 02	Loto	Tireurs sportifs
Sam 09	Loto	FC Cottens
Sam 23	Loto	Commission scolaire
Dim 24	Course de nuit	AMCC

Juin 2015

Sam 06	Loto	Choeur mixte
Dim 07	Pique-nique	FC Cottens
Ven 12	Audition Ecole de musique	Fanfare les Martinets

Juillet 2015

Dim 05	Course de jour	AMCC
--------	----------------	------



Commune de Cottens

**Assemblée communale du 16 décembre 2014
à 20 h., à la salle paroissiale**

Tractanda

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 mai 2014** (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales)

2. **Budgets 2015**
 - 2.1. **Budget communal de fonctionnement**
Rapport de la Commission financière
Vote final du budget communal de fonctionnement

 - 2.2. **Budget communal des investissements**

2.2.1. Réaménagement de la route d'Autigny	Fr. 1'000'000.—
Rapport de la Commission financière	
Vote	
2.2.2. Installation de modérateurs de trafic	Fr. 85'000.—
Rapport de la Commission financière	
Vote	
2.2.3. Achat d'un véhicule de voirie	Fr. 160'000.—
Rapport de la Commission financière	
Vote	
2.2.4. Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)	Fr. 20'000.—
Rapport de la Commission financière	
Vote	
2.2.5. Investigation de détail de l'ancienne STEP	Fr. 50'000.—
Rapport de la Commission financière	
Vote	
2.2.6. Crédit supplémentaire pour la révision générale du plan d'aménagement	Fr. 60'000.—
Rapport de la Commission financière	
Vote	
Vote final du budget communal des investissements	

3. **Demande de délégation de compétence du Conseil communal pour la vente du terrain «sous Belmont» art. 486 (Base de Fr. 200.—/m² au minimum)**

4. **Divers**

Le Conseil communal



Pour que *talent et passion* mènent au succès.

Tant que le feu sacré et la perfection n'auront pas engendré l'exceptionnel.

Tant que la notoriété n'aura pas suscité l'enthousiasme.

Vivez de grands événements culturels partout en Suisse à l'occasion de manifestations soutenues par UBS.

Tant que vous ne serez pas convaincu de notre engagement sur la durée.

Nous n'aurons pas de répit



Développement des objets du tractanda

2. Budgets 2015

2.1. Budget de fonctionnement

Nous voici maintenant aux portes de l'hiver avec tout ce que cela comprend: les feuilles mortes, bientôt de la neige et bien sûr, le budget.

Le Conseil communal a apprécié toutes les recettes et les dépenses de notre commune en évaluant leurs effets pour chaque citoyen. Pour 2015, les augmentations de charges proviennent du social, de la santé et des amortissements obligatoires. Heureusement, les recettes progressent aussi.

Grâce à un matériel récent et bien entretenu, les dépenses concernant la police du feu baissent de Fr. 4'508.-. Les deux véhicules acquis en cours d'année ont été financés par des liquidités..

Les charges liées à l'enseignement progressent raisonnablement de Fr. 13'850.-. L'AES a trouvé son rythme de croisière. La part prise en charge par la commune augmente de Fr. 1'410.- et se monte à Fr. 38'575.-. Il n'y aura pas de grosses dépenses prévues à l'entretien des bâtiments scolaires, seulement Fr. 30'000.- seront destinés à la maintenance usuelle.

Côté culture, de nouveaux comptes pour la commission d'animation apparaissent avec Fr. 10'600.- de charges par rapport aux Fr. 10'000.- de recettes escomptées lors de différentes manifestations prévues.

Les dépenses qui concernent la santé progressent de 3,6% ou de Fr. 16'999.-. Pour tous les comptes en relation avec le social, la hausse est de 6,6% ou Fr. 46'248.-. Ce sont des charges liées calculées principalement d'après la population et l'indice de potentiel fiscal de la commune.

Du côté des routes, une place d'évitement est prévue sur la route de Chavailles à la hauteur de la route de la STEP pour un montant de Fr. 25'000.-. La gouille persistante sur la route d'Onnens sera assainie pour un montant devisé à Fr. 20'000.-. Le solde de l'étude du pont CFF (Fr. 10'000.-) sera payé l'année prochaine.

Epuraton: suite au chantier sur la route cantonale en automne 2013, les amortissements augmentent de Fr. 19'570.- au compte protection des eaux. Une somme de Fr. 8'500.- supplémentaire est prévue au support technique. Notre ingénieur sera mandaté pour relever les chambres d'égouts situées sur des parcelles privées. Ces informations pourront nous être fort utiles lorsqu'un problème technique survient lors d'abondantes précipitations par exemple. Malgré ces deux augmentations, les dépenses sont couvertes à 97 % par les taxes sur l'épuration.

Finances et impôt: le service cantonal des contributions nous a transmis une recommandation de 8,1% d'augmentation pour l'année 2015 pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Au vu des rentrées fiscales de l'année en cours, le Conseil communal a choisi d'en prendre seulement la moitié. En ce qui concerne l'impôt sur la fortune des personnes physiques, nous avons suivi la recommandation du service des contributions. L'augmentation est de Fr. 29'200.- à ce poste.

Conclusion: notre budget boucle avec un excédent de recettes de Fr. 18'558,50. Le Conseil communal a estimé au mieux les besoins des citoyens avec les éléments disponibles à ce jour! Le plan financier, basé sur les comptes 2014 sera présenté comme d'habitude à l'assemblée des comptes.

FROMAGERIE DE COTTENS

Famille Descloux-Jaquet



Rte du Centre 19
1741 Cottens
Tél. 026 477 32 33
Fax 026 477 32 65
E-mail: do.descloux@bluewin.ch

NEW X-TRAIL

VOTRE UNIQUE CONCESSIONNAIRE
MAZDA ET NISSAN POUR LA RÉGION FRIBOURGEOISE



www.garagelacilla.ch



Garage de l'Autoroute
Lacilla SA
Rte du Bois 1 - 1753 Matran - +41 26 409 70 80



2.2. Budget des investissements

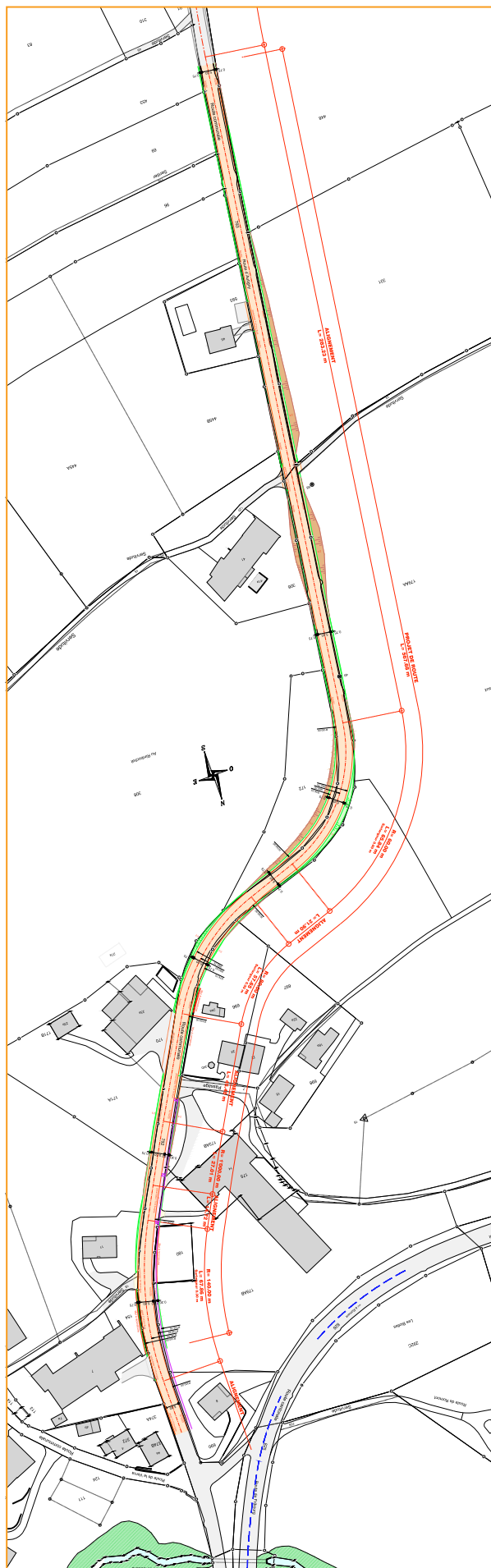
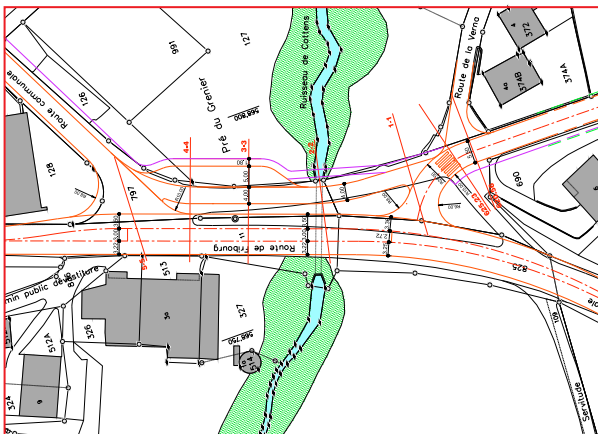
2.2.1 Réaménagement de la route d'Autigny

Lors de l'assemblée du budget 2014, les citoyens ont accepté un crédit d'étude de Fr. 20'000.– pour la rénovation de cette route.

Suite aux premières esquisses concernant le carrefour avec la route cantonale et la route du Centre, le Conseil communal a choisi de séparer en deux temps la réalisation du carrefour et la route. Les dossiers ont été transmis aux services de l'Etat au début de l'été. Pour l'instant, seul celui qui concerne le tronçon allant de la route de la Verna jusqu'à la limite communale nous est parvenu en retour avec un préavis favorable. En ce qui concerne le carrefour (voir ci-dessous), nous n'avons reçu encore aucune réponse à ce jour vu la complexité du dossier.

Dans une première étape, le Conseil communal vous propose de réaliser la partie supérieure en 2015. Le tracé est quasiment identique à l'actuel (en orange ci-contre). L'investissement d'un million de francs comprend également un trottoir qui sera construit à droite en montant jusqu'au premier virage. La longueur du tracé, environ 800 mètres et la réfection totale des fondations de la route impliquent un si gros investissement.

Le financement est prévu de la manière suivante: on utilise la réserve de Fr. 200'000.– et le solde est financé par un emprunt de Fr. 800'000.–. La charge pour la commune résultant de cet investissement sera de 2% pour les intérêts et de 4% pour les amortissements comptables, soit un total de Fr. 48'000.– par an.





Paroisse de Cottens



Commune de Cottens

Noël des Aînés

Dimanche 14 décembre 2014
Salle paroissiale, sous l'église, Cottens

Sont très cordialement invitées à l'apéritif et au repas
toutes les personnes au bénéfice de l'AVS.

Au programme :

dès 11h15: apéritif ★ repas ★ 15h00: animation

Le Chœur-Mixte "les Alouettes de Notre Dame"
et les enfants de l'école animeront la fin de l'après-midi.

Cet avis tient lieu d'invitation. Toutefois, pour faciliter la tâche des
organisateurs, veuillez-vous inscrire jusqu'au 7 décembre 2014 auprès
de Mme Sarah Sateur au 026 411 43 59 ou 077 404 14 02
ou par e-mail sauteur.sarah@bluewin.ch

Tous les villageois sont cordialement invités
à nous rejoindre dès 15h00

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons d'ores et déjà
un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Le conseil de paroisse et le conseil communal

2.2.2 Installation de modérateurs de trafic

La sécurité nous tient à cœur et c'est pourquoi, dans le dernier bulletin d'informations, le Conseil communal vous informait qu'il étudiait avec le bureau d'urbaniste et spécialiste de la modération du trafic Team+, une solution pour rendre les routes communales plus sûres en particulier pour les piétons.

La solution proposée par le Conseil communal est de laisser la limitation actuelle à 50 km/h mais avec l'installation de modérateurs de trafic afin de ralentir la circulation routière et augmenter l'attention des automobilistes au trafic.

Une cinquantaine de modérateurs de trafic style bacs à plantes en béton de plus de 700 kg avec des diamètres allant de 80 à 100 cm seront disposés sur les routes communales de Belmont, des Brévires, de la Goille et de la route du Centre.

Quelques exemplaires ont déjà été posés à la route du Centre, de Belmont et de la Goille.

Pour les routes de Lentigny et d'Onnens, les modérateurs seront identiques à ceux déjà placés sur ces mêmes routes à l'entrée du village.

Le pont de la gare sur la ligne des CFF est un élément supplémentaire qui est venu se greffer sur le trafic interne du village. En effet, son état a fait l'objet d'une étude sur sa fiabilité et l'état de sa structure. Il en résulte qu'un très gros investissement devra être fait dans les prochaines années pour l'assainir. Afin d'anticiper cet assainissement et les conséquences sur le trafic local, le Conseil communal a pris la décision de fermer le pont à la circulation des automobiles et de le réserver uniquement à la mobilité douce (vélos, piétons, etc.). Des obstacles de modération de trafic seront placés aux deux entrées du pont et sont compris dans l'investissement total de Fr. 85'000.– pour une modération de la vitesse dans le village.

2.2.3. Achat d'un véhicule de voirie

Durant l'été, nous avons dû, comme chaque année, préparer notre camion Iveco pour l'expertise.

Le garagiste nous a rendu attentifs sur son état vieillissant et surtout sur les difficultés rencontrées à trouver des pièces pour le réparer.

Il est vrai que la facture lui permettant de passer l'expertise devenait de plus en plus importante (environ Fr. 10'000.– par année).

Le Conseil communal a donc fait un état des lieux et a surtout recherché la meilleure solution pour son remplacement.

Faut-il choisir un camion, un tracteur ou un véhicule pensé pour la voirie? En étroite collaboration avec les employés communaux (les vrais utilisateurs), nous avons opté pour la solution la plus pragmatique.

La proximité et la renommée du vendeur et du réparateur étaient également des critères importants pour notre sélection.

Aussi, le résultat de ces démarches nous amène à vous proposer l'achat d'un tracteur aménagé pour des tâches communales, pour un montant de Fr. 160'000.–. Le financement de ce véhicule devra se faire en ayant recours à un emprunt.

Ce véhicule est le compromis idéal pour les travaux hivernaux comme pour les travaux estivaux.

Cependant, afin de le garder le plus longtemps dans le meilleur état possible, le Conseil communal a également décidé d'installer à la STEP, de manière provisoire, un abri-tunnel afin de pouvoir enfin mettre nos véhicules au sec. Le montant de Fr. 12'000.– environ nécessaire à sa réalisation sera pris sur le très ancien report prévu pour la construction d'un abri pour camion.

2.2.4. Plan des infrastructures des eaux potables (PIEP)

Dans le cadre du nouveau règlement en eau potable (REP art. 6 et ss) du 18 décembre 2012, les communes doivent désormais se munir d'un plan des infrastructures d'eau potable (PIEP).

Les spécificités d'un tel projet ne peuvent pas se faire sans l'appui de professionnels (ingénieurs) de la branche.

Aussi le Conseil communal s'est tout naturellement tourné vers le bureau RIBI (ingénieurs de la commune) pour la réalisation de ce nouveau plan.

Le Conseil communal vous prie d'accepter un investissement de Fr. 20'000.– qui nous permettra d'être à jour avec les demandes du canton. Cette dépense se ferait au moyen des liquidités et ne fera donc pas l'objet d'un emprunt.

2.2.5. Investigation de détails de l'ancienne STEP

À plusieurs reprises dans le bulletin d'informations communales, nous vous avons informés sur la situation de la désaffectation de l'ancienne STEP.

Il y a trois ans, et suite à la demande du SEn (service de l'environnement) pour une investigation technique, des piézomètres jusqu'à 7 mètres de profondeur ont été posés pour déterminer s'il y a atteinte aux eaux souterraines.

Les premières analyses ont démontré une teneur d'ammonium très élevée. Les analyses suivantes, effectuées tous les 3 mois dans les eaux souterraines, ont démontré qu'une dilution se fait de façon naturelle. Les eaux du ruisseau ne sont pas touchées et sont exemptes d'ammonium.

La réduction d'ammonium est de 40 à 90 % selon l'endroit du prélèvement d'eau pour les analyses. La diminution du taux d'ammonium

n'est pas aussi rapide que nous l'espérons et les conséquences sont importantes car nous ne pouvons pas remblayer les bassins de notre propre initiative.

La teneur en ammonium étant encore trop importante par rapport aux exigences de l'ordonnance fédérale sur les sites pollués, le SEn nous demande de réaliser une investigation de détail qui devrait permettre de mieux cibler l'emplacement de l'ammonium et de prendre les mesures nécessaires à l'assainissement rapide du site.

Après des demandes d'offres à différents bureaux d'ingénieurs spécialisés dans ce genre d'investigations et avec l'approbation technique du SEn, le Conseil communal s'est décidé en faveur d'un bureau d'ingénieurs qui semble être le mieux à même de réaliser ces travaux.

Le montant de cet investissement se monte à Fr. 50'000.–.

2.2.6. Crédit supplémentaire pour la révision générale du plan d'aménagement local

Après 7 ans de travail et aussi de très longs mois, voire d'années d'attente, notre PAL a enfin été approuvé par la DAEC (Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions) le 16 octobre 2013. Cette approbation n'était que partielle pour certains secteurs pour lesquels le service de l'environnement demandait des études acoustiques. Celles-ci, financées par les propriétaires concernés, ont été réalisées et transmises à la DAEC pour approbation.

Le 28 avril 2014, soit quelques jours seulement avant le couperet du 1^{er} mai, date-buttoir du moratoire décrété par le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat approuvait le PAL de Cottens avec toutes les nouvelles surfaces mises en zone à construire.

Beaucoup d'échanges et de séances supplémentaires entre plusieurs services de l'Etat, le SeCA (service des constructions et de l'aménagement), l'urbaniste et la commune ont été nécessaires afin d'effectuer les modifications demandées par la DAEC (Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions).

Tout cela a généré un dépassement de crédit d'environ Fr. 22'000.-. D'autres éléments comme le RCU (règlement communal d'urbanisme) et le design des plans doivent encore

être remis à l'enquête publique (devis de l'urbaniste Fr. 20'000.-). Des émoluments importants pour l'Etat, pour le géomètre ainsi que des imprévus sont à budgéter.

Pour toutes ces raisons, le crédit d'investissement alloué au PAL a été dépassé et une rallonge de Fr. 60'000.- est demandée à l'assemblée communale.

Le Conseil communal vous recommande d'accepter ces investissements.

Récapitulation des budgets 2015

Budget de fonctionnement	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION	829'675.97	672'902.95	858'449.00	694'183.00	879'274.00	711'783.00
1 ORDRE PUBLIC	108'609.20	35'819.75	100'195.10	34'000.00	110'849.30	34'000.00
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'979'006.76	77'733.15	2'108'401.50	66'600.00	2'059'081.40	66'600.00
3 CULTURE ET LOISIRS	78'649.20		86'436.40		93'137.40	10'000.00
4 SANTE	481'544.75	15'096.80	489'014.80	18'000.00	504'013.00	16'000.00
5 AFFAIRES SOCIALES	628'624.63	5'256.00	701'269.80	8'500.00	746'517.70	7'500.00
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	350'336.40	28'235.00	397'436.70	40'000.00	414'795.70	28'800.00
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	892'855.90	840'137.20	896'385.80	807'500.00	900'056.50	817'871.50
8 ECONOMIE	40'727.30	33'761.40	40'494.00	25'000.00	40'814.00	25'000.00
9 FINANCES ET IMPOTS	1'505'836.94	5'244'967.15	736'234.00	4'729'579.00	742'583.00	4'792'126.00
TOTALISATION	6'895'867.05	6'953'909.40	6'414'317.10	6'423'362.00	6'491'122.00	6'509'680.50
Résultat	58'042.35		9'044.90		18'558.50	

Budget des investissements	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 ORDRE PUBLIC	49'366.35	35'907.40	107'900.00			
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	698'381.40	1'000.00	505'000.00	100'000.00	1'371'000.00	100'000.00
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	352'258.70	76'791.00	1'363'170.00	118'000.00	649'100.00	130'000.00
9 FINANCES ET IMPOTS			50'000.00		50'000.00	670'400.00
TOTALISATION	1'100'006.45	113'698.40	2'026'070.00	218'000.00	2'070'100.00	900'400.00
Résultat		986'308.05		1'808'070.00		1'169'700.00

L'intégralité des budgets 2015 peut être consultée sur le site internet de la commune www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

La Bibliothèque Régionale d'Avry est heureuse de vous présenter son nouveau logo:



Bibliothèque régionale Avry

réalisé par Adèle Castella

1^{er} prix du concours proposé aux élèves de 3C du CO de Sarine-Ouest

Les travaux de tous les élèves ayant participé à ce concours ainsi que les résultats sont exposés à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.

Dès le mois d'octobre, la bibliothèque propose pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte

Chaque 1^{er} mercredi du mois de 14h00 à 15h00



2014 - 2015

3 décembre 7 janvier
4 février 4 mars
1^{er} avril 6 mai
3 juin

La bibliothèque propose plus de 18'000 documents (romans, documentaires, revues, BD ou albums). Pour emprunter des documents (5 par prêt), il suffit d'être en possession d'un abonnement annuel.

Prix pour tous les habitants des communes de Sarine-Ouest

- enfant jusqu'à 16 ans gratuit
- apprenti / étudiant CHF 15.-
- adulte CHF 30.-
- lecteur occasionnel CHF 2.- par livre et par mois

Horaires d'ouverture: mardi, mercredi, vendredi 15h00 - 18h00
jeudi 18h00 - 20h00
samedi 9h00 - 12h00

Vacances scolaires: mercredi 15h00 - 18h00
samedi 9h00 - 12h00

Plus d'infos?

026 470 21 42 - biblioavry@bluewin.ch - <http://bra.avry.ch>

Bibliothèque d'Avry - CO Sarine-Ouest - Rte de Matran 24 - 1754 Avry-sur-Matran

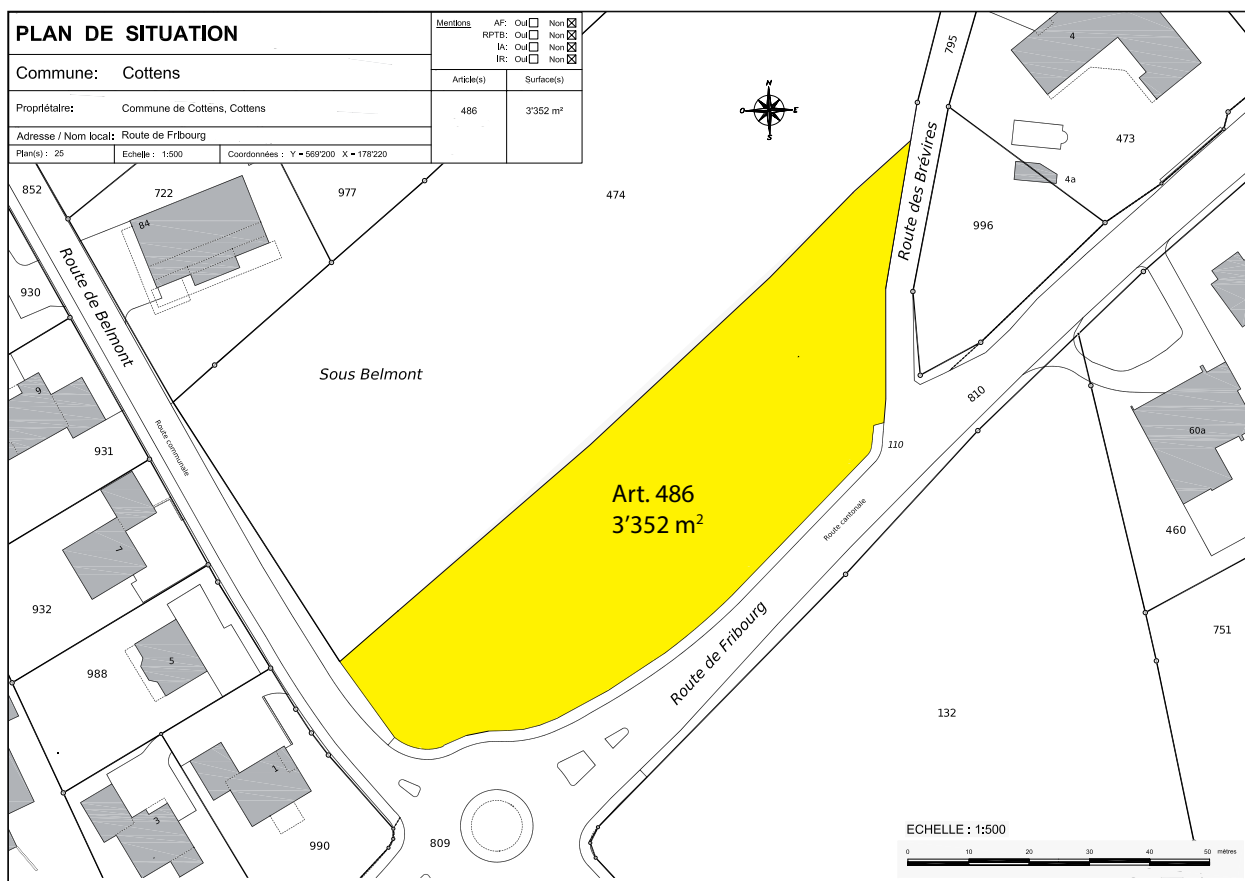
3. Demande de délégation de compétence du Conseil communal pour la vente du terrain «sous-Belmont» art. 486

Dans le but d'améliorer ses liquidités et pour faire face aux gros investissements à venir, le Conseil communal a décidé de mettre en vente un terrain communal.

Cette parcelle équipée, située en bordure de la route cantonale (art. 486) a une surface de 3'352 m². Elle se trouve en zone mixte; ce qui permet d'intégrer avec de l'habitation, une activité commerciale, de service ou artisanale de faible nuisance.

Pour se faire, une délégation de compétence doit être demandée à l'assemblée communale. Le prix de vente minimum est fixé à Fr. 200.– le m² et la parcelle ne pourra pas être morcelée.

Afin d'éviter toute spéculation, le Conseil communal propose également de fixer une durée limite pour réaliser, à savoir 3 ans pour démarrer le projet et 2 ans pour le terminer.



Soirée fondue ouverte à toute la population de Cottens et à leurs proches

vendredi 6 mars 2015 dès 19h00 à la salle polyvalente.

Avant le repas, un apéritif vous sera offert. Le service fondue commencera dès 19h30.

Ces succulentes fondues vous seront proposées aux prix suivants :

- Fr. 20.00 par adulte
- Fr. 14.00 par adolescent (élève du CO)
- Fr. 10.00 par enfant de l'EE à la 6P
- Gratuit pour les petits

Se recommandent : Les élèves de l'école de la Clé de Cottens

⊗⊗
Inscription à remettre à l'administration communale d'ici au 6 février 2015.

Nom et prénom.....

Nbre d'enfants jusqu'en 6P.....

Nbre d'adolescents.....

Nbre d'adultes.....

Nbre de petits.....

Signature.....

Besoin d'une baby-sitter?

Quatre jeunes filles de la commune ont suivi la formation de baby-sitting auprès de la Croix-Rouge fribourgeoise et sont disposées à assurer ce service:

- | | |
|------------------|--------------------|
| Céline Roch | Tél. 079 901 64 12 |
| Chloé Magnin | Tél. 079 131 90 91 |
| Coralie Castella | Tél. 026 477 32 10 |
| Marie Yerly | Tél. 079 196 87 48 |

Merci de les contacter en-dehors des heures d'école.

Pour les personnes intéressées à suivre cette formation, veuillez consulter le site:
www.croix-rouge-fr.ch

Les infos des dicastères

○ **Le pont de la Scie: une situation particulière**

En regardant l'historique de ce pont et de ses environs, nous constatons des points pour le moins particuliers. Le bâtiment appartient à un privé. La route du côté de la résidence appartient à la commune mais s'arrête là où débute le pont; l'accès de l'autre côté de la bâtisse jusqu'à la route de Chavailles appartient au propriétaire de la bâtisse.

Afin de permettre et de conserver un accès à travers ce beau mais vétuste bâtiment, la commune de Cottens possède un droit de passage.

Les frais nécessaires à la sécurisation de l'endroit sont à la charge de celui qui bénéficie du droit de passage, soit la commune.

Constatant que le bâtiment dans son ensemble montre de sérieux signes de fatigue, nous avons mandaté un bureau d'ingénieurs afin d'obtenir des précisions sur son état.

Le résultat est sans appel: le va-et-vient des véhicules plus ou moins lourds l'endommage très sérieusement.

Les frais nécessaires à une remise en conformité seraient très importants.

Aussi, comme vous l'aviez très certainement constaté, le Conseil communal a dû se résoudre à interdire le passage à la circulation routière afin de le préserver pour la mobilité douce.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de la situation.

○ **Bassin de rétention au bas du village**

Dans une précédente information communale, nous vous avons informés au sujet de cet imposant tas de terre au bas du village près du ruisseau. Celui-ci s'est transformé en un bassin de rétention pour les eaux claires.

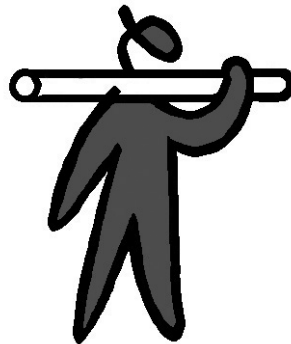
En 2004, un investissement de Fr. 315'000.– a été voté en assemblée communale pour la réalisation d'un bassin de rétention au bas du village. Nous avons profité de tous les travaux dans la commune pour utiliser les matériaux provenant des fouilles de la route cantonale, de la route du Centre et du Clos Richard pour réaliser une mise en forme de ce bassin à moindres frais.

Ce bassin, prévu dans le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) et exigé par le SEN (service de l'environnement) doit récolter une grande partie des eaux claires du village en cas de fortes pluies et d'orages afin de soulager la faune et la flore du ruisseau.

Selon le PGEE de l'année 2000, le volume du bassin que nous devrions construire devraient être de 2'300 m³. Une adaptation de ce PGEE est en phase finale et une nouvelle calculation sera faite en tenant compte de tous les travaux d'épuration des eaux qui ont été réalisés depuis 2000 à nos jours.

Du fait de sa proximité avec le carrefour de la route d'Autigny, une demande préalable a été faite en même temps au service des ponts et chaussées. A ce jour, nous n'avons encore reçu aucune réponse.

Installations
Clerc
s.à.r.l.
SANITAIRE
CHAUFFAGE
VENTILATION



Emmanuel Clerc

Rte du Centre 11
1741 Cottens

Natel 079 204 18 75
clerc@omnemail.ch

Tél. 026 477 34 14
Fax 026 477 34 16

in good company



**Nous vous
accompagnons**



Dominique Magnin
Diplôme fédéral en assurances
Conseiller en fonds de placement
Route de la Goille 58, 1741 Cottens

Mobile 079 687 87 71
dominique.magnin@baloise.ch

www.baloise.ch

○ Tournoi de pétanque



Même les anciennes gloires se sont prises au jeu !!



Le premier tournoi villageois de pétanque s'est déroulé durant l'après-midi du 1^{er} août au Grand-Bois. Ce tournoi a rencontré un vif succès puisque 29 équipes (doublettes) se sont inscrites.

Sept pistes ont été minutieusement aménagées par des spécialistes et ont offert aux participants des conditions de jeu optimales.

Le tournoi s'est déroulé dans la bonne humeur et même lorsque l'enjeu devenait plus grand, l'esprit est resté très fair-play. Le niveau des meilleures équipes atteignit alors des sommets et les finales furent particulièrement disputées.

Finalement, les vainqueurs de ces joutes ont été M^{me} et M. Noëlle et Alain Morel-Chevillet, habitants du quartier de Belmont. Un immense bravo aux vainqueurs et à tous les participants.

○ Félicitations ...

... à notre employé communal **Hervé Gaillard** qui, le 1^{er} novembre dernier, a fêté ses 25 ans de service auprès de la commune.

...aux 6 jeunes de l'année 1996 (**Amélie Brodard, Lucienne Volery, Marie Vervoort, Alexandre Quartenoud, Nathan Grandgirard et Yann Chardonnens**) qui ont répondu à l'invitation du Conseil communal du 10 juin 2014 pour marquer leur entrée dans leur majorité. Une visite à la prison centrale de Fribourg ainsi qu'un repas en commun avec les autorités communales étaient au programme de cette rencontre.

... à **Monsieur Romain Collaud** pour son accession au poste de député du Grand Conseil fribourgeois.

... à la troupe de théâtre **«La Clef des Champs»** pour le grand et beau succès rencontré lors des représentations de la pièce *«Y'a pas de mâle à ça!»* durant le mois de novembre dernier.

VOUS RÉNOVEZ OU VOUS CONSTRUISEZ ?

Nous vous proposons
une énergie propre
et économique.

WWW.FRIGAZ.CH



Connectez-vous!

Votre source d'énergies



○ Journée internationale à pied à l'école!

Le vendredi 19 septembre 2014 a eu lieu la journée internationale à pied à l'école. A cette occasion, la ligne «Pédibus» de Cottens a été fêtée avec la présence musicale de Virgil En Forêt.

La Commission scolaire ainsi que les autorités communales remercient chaleureusement les parents qui sont au quotidien les moteurs de cette ligne. C'est grâce à eux que les enfants

de la Goille rejoignent l'école de Cottens à pied et cela par n'importe quel temps.

Lors de la partie musicale, Virgil présenta sa nouvelle chanson «*Au rythme du pas*» dont vous pouvez découvrir le clip, en partie tourné à Cottens, à l'adresse suivante:

<http://www.youtube.com/watch?v=zRAH0y2WIEQ>



○ 90 ans de Madame Rosa Cuennet

Le 13 août à la Résidence St-Martin, une délégation du Conseil communal a eu le plaisir de fêter comme il se doit l'entrée dans sa 9^e décennie de Madame Rose Cuennet, née Geniloud. En 1924, à Chandossel dans le district du Lac, elle a vu le jour au sein d'une famille de 9 enfants.

Ensuite, elle vécut entre 1927 et 1947 au village de Corserey avant d'accorder sa main à Louis Cuennet. Ils s'installèrent à la ferme des Erres

à Cottens. De cette union sont nés 5 enfants, 11 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. Madame Cuennet s'est particulièrement investie auprès de sa famille qui à l'occasion de ses 90 ans lui a témoigné toute son affection.

Après plusieurs années passées à la Résidence, Madame Cuennet s'est paisiblement endormie le 31 août dernier entourée de ses proches.

○ **Le corps des sapeurs-pompiers de l'ACC**

L'inauguration du nouveau local et des différents véhicules acquis dernièrement a eu lieu en date du 20 septembre 2014. Le corps des sapeurs-pompiers tient à vous remercier pour votre participation à cette manifestation. Votre présence démontre bien votre inquiétude et votre intérêt pour la mission toujours plus importante du corps.

Le matériel et les exigences toujours plus grandes de l'ECAB pour mener à bien la mission du corps sont importants et ont naturellement un coût.

Une gestion intelligente et prudente nous permet aujourd'hui d'être compatible à 100% avec les nouvelles directives Frifire qui entreront en force au 1^{er} janvier 2016. Nous pouvons donc voir l'avenir avec une certaine sérénité.

Dans le cadre d'un projet piloté par la Fondation Fribourg Cœur, nous vous informons que l'ACC a répondu présent.

Chaque année, plus de 20'000 patients souffrent d'un infarctus en Suisse. Dans presque un quart des cas, l'infarctus se manifeste par une mort subite et le patient ne peut même pas être pris en charge dans un hôpital. La période pré-hospitalière est donc cruciale.

Depuis 20 ans la mortalité intra-hospitalière de l'infarctus a considérablement diminué grâce

aux techniques de cardiologie qui permettent de déboucher l'artère coronaire bouchée par un thrombus (caillot) qui cause l'infarctus.

La mortalité avant l'arrivée à l'hôpital n'a par contre pas diminué car très souvent aucune mesure de réanimation n'est mise en œuvre sur le lieu de l'arrêt cardiaque.

Il est maintenant très bien démontré que plus vite on pratique le massage cardiaque, sans ventilation artificielle, meilleures sont les chances de survie.

Les premiers gestes de réanimation sont donc cruciaux et, dans un monde idéal, tout un chacun devrait être capable de débiter un massage cardiaque.

De nombreux décès pourraient être évités chaque année si, grâce aux premiers répondants, les premières mesures de réanimation intervenaient immédiatement. (source Fondation Fribourg Cœur)

Il est effectivement primordial de promouvoir l'utilisation d'un défibrillateur par le biais d'un premier répondant formé plutôt que l'installation d'appareils dans les établissements publics. Sur place et habitué aux opérations d'urgence, le corps de sapeurs-pompiers est donc un premier répondant idéal.

Notre corps a formé 22 personnes au sauvetage – réanimation de personnes en arrêt cardiaque; le défibrillateur acquit il y a peu est désormais opérationnel.

○ **Fibre optique**

Afin de répondre aux questions des citoyens au sujet de l'arrivée de la fibre optique sur notre territoire, le Conseil communal s'est adressé à la société FTTH FR SA (coentreprise de l'Etat de Fribourg du Groupe E, de Gruyère-Energie et de IB Murten et qui coopère avec Swisscom).

Celle-ci a répondu que les raccordements se faisaient tout d'abord en zones urbaines et

qu'environ 10% du volume annuel était attribué aux zones rurales.

Le plan de déploiement des années 2014 et 2015 est déjà défini et la commune de Cottens n'y figure pas. Cependant, notre demande sera considérée lors de la planification des prochaines étapes de la construction du réseau.

○ Sortie des aînés 2014

Jeudi 22 mai, 85 personnes âgées sont parties de bon matin découvrir Annecy, celle que l'on appelle la «Venise des Alpes» en raison des 3 cours d'eau qui la parcourent.

La traditionnelle sortie des aînés qui connaît un vif succès chaque année a offert un repas croisière sur le lac réputé pour être un des plus pur d'Europe. Une météo clémente nous a permis de profiter au maximum des paysages enchanteurs. Paul Cézanne à la fin du XIX^e siècle y réalisa une de ses plus belles œuvres: le Lac d'Annecy.

L'après-midi a permis à chacun de visiter librement son centre historique au patrimoine

dense et varié. Je lisais récemment «On ne cesse pas de rire en devenant vieux, on devient vieux quand on cesse de rire». La bonne humeur qui a régné tout au long de la journée nous rassure sur la bonne ambiance, la jovialité et cette volonté de maintenir un lien social auprès d'une population qui aujourd'hui représente sur le canton de Fribourg 14 % de la population et qui en 2035 correspondra à 24 %.

Comme chaque année, nous remercions chaleureusement l'accompagnement bénévole de Claire-Lise Magnin, ainsi que Roland Dubey et Patrick Folly représentants de la paroisse qui, pour rappel, participe à la réalisation de la sortie.



○ Commission d'animation


Notre équipe est enfin complète puisque deux personnes se sont portées candidates pour rejoindre notre commission d'animation villageoise.

Christel Piller et Maurice Schouwey font désormais partie de cette commission de sept membres. Leurs expériences des sociétés ainsi que leurs envies d'animer le village sont des atouts précieux.

Pour l'année 2015, une marche au clair de lune est déjà agendée au 3 janvier. La chasse aux oeufs sera reconduite. De plus, une fête villageoise (la formule n'est pas encore définie) devrait se dérouler au début juillet de l'année prochaine.

De plus amples informations vous seront bien évidemment communiquées en temps voulu.

Cottens
Samedi 3 janvier 2015



**Balade
au clair de lune**

Rendez-vous à 18 h. 45 sur la place rouge devant l'école.
Durée de la balade: environ 1 heure.




Chaque participant est muni de son propre éclairage.

Sur le parcours: thé et vin chaud offerts!




A l'arrivée: boissons, soupe grisonne et assiettes de fromages proposées à des prix familiaux!

Venez nombreux!

La commission d'animation
cottensoise



Le Conseil
communal et
le personnel de
la commune de
Cottens vous
souhaitent de
Joyeuses Fêtes
et une belle et
heureuse année
2015!



Fermeture de la déchetterie

- La déchetterie sera fermée les mercredis 24 et 31 décembre 2014.
- La déchetterie sera fermée tous les mercredis des mois de janvier et février 2015.

Merci de votre compréhension.

Horaire de la déchetterie

HIVER

(du 1^{er} novembre au 31 mars)

Mercredi de 17 h. à 18 h.

Samedi de 10 h. à 11 h. 30
de 14 h. à 16 h.

ÉTÉ

(du 1^{er} avril au 31 octobre)

Mercredi de 17 h. à 19 h.

Samedi de 10 h. à 11 h. 30
de 14 h. à 17 h.

○ Route cantonale

Il y a maintenant une année que les travaux concernant l'abaissement de la route cantonale se sont concrétisés.

La deuxième étape consiste à assainir toute la traversée du village des nuisances sonores causées par le trafic routier. Le canton dispose d'un délai jusqu'à la fin 2018 pour obtenir une subvention fédérale.

Nous avons tous pu remarquer la construction d'une paroi antibruit au printemps dernier. Une deuxième protection du même type est actuellement à l'étude. Ce genre de mesure n'est que ponctuel et réservé pour les habitations où un niveau de nuisance élevé a été évalué.

La seconde mesure est la pose d'un revêtement de type phono absorbant sur tout le tracé. De part sa structure, ce bitume est censé abaisser les émanations de bruit de 3-4 décibels.

La commune a été approchée en octobre dernier par la section entretien des routes aux ponts et chaussées afin de planifier les travaux sur l'entier de la traversée du village. Le canton prend à sa charge la largeur standard de la route. La commune prend à sa charge les passages piétons, les îlots, les présélections et les divers marquages supplémentaires.

Le canton s'est fixé comme calendrier de traiter le tronçon de route qui relie Neyruz à Cottens au premier semestre 2015. La traversée de notre village est programmée pour le deuxième semestre.

Le Conseil communal vous présentera à l'assemblée des comptes un investissement comprenant la part communale des travaux et le solde des mesures de modération de trafic.

○ Covoiturage

Depuis quelques temps déjà, un service de covoiturage a été mis en place sous l'égide du canton. Notre commune a décidé d'adhérer à ce nouveau concept qui vise à apporter une aide concrète aux particuliers, entreprises et collectivités en matière de rationalisation des transports.

Pour ce faire, un panneau a été installé sur la place de parc en face de l'ancien café qui permet aux utilisateurs de stationner leurs véhicules durant la journée.

Tous les renseignements et infos sur: www.fribourg-covoiturage.ch



www.dupli.ch

duplire^x

VOS PAPETERIES

© www.raa.ch

1630 BULLE

Grand-Rue 20
Tél. 026 912 11 66
Fax 026 912 21 63
bulle@dupli.ch

1762 GIVISIEZ

Rte André-Piller 2
Tél. 026 460 20 30
Fax 026 460 20 31
givisiez@dupli.ch

3280 MURTEN

Bahnhofstrasse 8
Tél. 026 670 10 70
Fax 026 670 31 77
murten@dupli.ch

3186 DUEDINGEN

Hauptstrasse 17
Tél. 026 493 33 55
Fax 026 493 37 22
duedingen@dupli.ch

**Disponible à
l'administration
communale**

**Pour réservation
026 477 93 00**

Vous pouvez ainsi contrôler la consommation en watts et en francs de vos appareils électriques, électroniques et ménagers, et le cas échéant, les remplacer par des appareils moins gourmands en énergie!



C'EST FACILE D'ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ!

ENGAGEZ-VOUS AVEC LA CAMPAGNE OFF!

OBJECTIF: 0% d'augmentation de la consommation électrique du canton, alors que la tendance actuelle est de +2.5%.

OFF CAMPAGNE CANTONALE D'ÉCONOMIE D'ÉLECTRICITÉ

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
www.off.ch

WWW.OFF-FR.CH

Les marcheurs du jeudi

Il y a une année, le 25 septembre 2013, que se mit en place un programme de marches le jeudi matin. Toutes les personnes jeunes et moins jeunes qui sont libres le jeudi matin peuvent se joindre aux 12 à 20 personnes qui y participent régulièrement.

De plus, une fois par mois, la randonnée se déroule sur une journée entière avec un sym-

pathique pique-nique. Les organisateurs ont réussi la gageure de proposer à 44 reprises sur 47 sorties, des marches dans un endroit différent. La plupart des participants ont ainsi eu l'occasion de découvrir de très belles contrées et paysages de la campagne fribourgeoise.

De belles surprises sont au programme pour ces prochains mois.



Programme des sorties 2014 - 2015

Jour	Date	Rendez-vous	Lieu	Durée	Heure départ	Heure retour
Judi	27.11.2014	Ancien Café	Arconciel - Treyvaux - Arconciel	3.00 h	8.30	12.00
Judi	04.12.2014	Ancien Café	Estavayer-le-Gibloux - Villarsel - Estavayer-le-Gibloux	2.30 h	8.30	12.00
Judi	11.12.2014	Ancien Café	St-Aubin circuit, avec visite de la boucherie Alleman	3.00 h	8.30	13.00
Judi	18.12.2014	Ancien Café	Raquette, circuit selon conditions météorologiques, avec pique-nique	4.00 h	8.30	18.00
Judi	25.12.2014	Ancien Café	Relâche			
Judi	01.01.2015	Ancien Café	Relâche			
Judi	08.01.2015	Ancien Café	Payerne - Avenches - Payerne	3.00 h	8.30	12.00
Judi	15.01.2015	Ancien Café	Cottens, tour des limites communales	3.00 h	8,30	12.00
Judi	22.01.2015	Ancien Café	Nuvilly - Sassel - Nuvilly	2.30 h	8.30	12.00

11^e Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée!

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

Où? Près de chez vous ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne

Quand? Du 26 janvier 2015 au 27 mars 2015

Frais? Fr. 50.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1, Tél. 026 347 12 40

Heures d'ouverture 8.30-11.30 / 13.30-16.30



Le
FC SARINE-OUEST
organise un
SOUPER DE SOUTIEN
le 28 février 2015
à la salle polyvalente de Lentigny

Spectacle humoristique
Dr. Silac



Menu
Apéritif offert dès 18h42
Fondue chinoise
CHF 70.00 par pers.

Réservation
Inscriptions Dominique Marchon
079 611 65 03
marchon.dominique@bluewin.ch



GRISONI-ZAUGG



ATTENTION!

La période
des Fêtes est
propice aux
cambriolages.

Soyez vigilants !

Si vous êtes témoin
d'une situation
douteuse,
n'hésitez pas:

**appelez
le 117**

Lundi

8

DECEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

10h-17h

COTTENS
Salle polyvalente

Artisans - créateurs

Convivialité

Animations

Ambiance familiale

Démonstrations

Restauration chaude



Ecole de La Clé Cottens

Merci de votre soutien !

Vous avez perdu ou trouvé un objet ?

www.easyfind.ch

La solution pour tout le canton de Fribourg !

Vous avez trouvé un objet ?

Déposez-le au **bureau des objets trouvés** ou à l'**administration communale** de n'importe quelle commune fribourgeoise. L'objet sera **immédiatement enregistré sur www.easyfind.ch**, la plus grande plateforme informatique suisse de gestion des objets trouvés.

Toutes les communes du canton sont connectées à easyfind et sont en mesure d'enregistrer n'importe quel objet trouvé sur la plateforme informatique.

Vous avez perdu un objet ? Deux solutions s'offrent à vous !

- 1** Rendez-vous sur www.easyfind.ch et recherchez votre objet perdu en sélectionnant les mots-clés adaptés.
- 2** Rendez-vous au **bureau des objets trouvés** ou à l'**administration communale** d'une commune fribourgeoise. Le ou la préposé-e aux objets trouvés fera volontiers pour vous une recherche poussée dans le système easyfind.

Si votre objet perdu est enregistré sur la plateforme, vous obtiendrez toutes les coordonnées utiles pour le récupérer dans les meilleurs délais !



easyfind
EASY TO FIND



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

**Artisans/Commerçants au village,
rien que des avantages !**

Pour votre prochain menu de fêtes, un conseil avisé de votre Boucher/Charcutier ne pourra que vous avantager. N'hésitez pas à nous faire confiance !

**LES
BOUCHERIES
Yerly.ch**

Cottens
026 477 00 95

Rossens
026 411 03 18

Artisan par plaisir, Artisan pour votre plaisir !

Découvrez nos actions de la semaine, nos offres traiteurs, les horaires de nos boucheries etc... sur notre site : www.boucherieyerly.ch



La BCF, proche de vous!



HEURES D'OUVERTURE:

Lundi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Mardi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Mercredi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi	08h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Vendredi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00

www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert